

Informations importantes pour le début des études

Ceci est une version réduite.

Consultez le « plan d'études » et le « guide pour les études » en SR pour de plus amples informations.

<p>Où puis-je trouver des informations ?</p>	<p>La page internet de la Science des religions : https://www.unifr.ch/sr/fr/</p> <p>Documents importants :</p> <ul style="list-style-type: none">Retrouvez le <i>plan d'étude</i> et le règlement sous : https://www3.unifr.ch/sr/fr/etudes/plans-d-etudes-et-reglements.htmlLe <i>guide pour les études en SR</i> : https://www3.unifr.ch/sr/fr/assets/public/files/studium/Leitfaden-RW-Guide-SR_2017-09-26.pdf <p>Nous sommes aussi sur Instagram (https://www.instagram.com/religion_unifr/).</p>
<p>MyUnifr.ch (Système informatisé de gestion des études)</p>	<p>Administrez toutes vos études sur MyUnifr. https://www3.unifr.ch/sp/fr/a-notre-sujet/myunifr.html</p> <p>Inscription obligatoire à tous les cours, séminaires, exercices et travaux écrits jusqu'au 14 octobre 2022, avec la possibilité de se désinscrire jusqu'au 11 novembre 2022.</p> <p>Les plus importantes inscriptions au premier semestre sont les suivantes (Module « Introduction en Science des Religions ») :</p> <ul style="list-style-type: none">le proséminaire (Lundi 10-12h, salle PER21 D130, dès le 19 septembre 2022)le travail de proséminairele cours d'introduction (lundi 15-17, <i>en ligne</i>, dès le 19 septembre 2022)
<p>Examens et organisation des études</p>	<p>Pour faire valider ses enseignements, en plus de l'unité, il faut s'inscrire à l'examen de chaque enseignement sur MyUnifr.</p> <p>Pour la prochaine session, il est obligatoire de s'inscrire avant le 11 novembre 2022.</p> <p>Si vous n'êtes pas inscrit-e à l'examen, vous ne pouvez pas vous y présenter. Si vous ne vous présentez pas à l'examen alors que vous êtes inscrit-e, un premier échec sera comptabilisé (sauf si vous avez une attestation qui justifie votre absence).</p> <p>Les plus importantes inscriptions aux examens au premier semestre sont les suivantes (Module « Introduction en Science des Religions ») :</p> <ul style="list-style-type: none">Examen du proséminaire (option : « session d'hiver »)Examen du travail de proséminaire (option : « hors session »)Examen du cours d'introduction (option : « session d'hiver ») <p>Si vous ne réussissez pas votre examen lors de votre première tentative vous pouvez vous inscrire à un examen de rattrapage entre le 13.02.2023 et le 14.04.2023 pour la session d'été (juin/juillet).</p> <p>Le <i>plan d'études</i> et le <i>guide</i> règlent précisément les conditions de rattrapage.</p> <p><i>Examen de première année</i> : les étudiant-e-s en branche principale doivent avoir réussi leur module « Introduction à la science des religions » avant le début de leur 5^{ème} semestre d'études, sinon ils/ ou elles sont exclu-e-s de leur voie d'étude en science des religions.</p> <p>Accomplissez environ 30 crédits ECTS par semestre en études plein temps.</p>

Conseil aux études	Bachelor : maxime.papaux@unifr.ch robin.jolissaint@unifr.ch Master et DAES : ansgar.joedicke@unifr.ch
Enseignements	Programme des cours en Science des religions https://www3.unifr.ch/sr/fr/etudes/cours.html Enseignement d'autres universités : possible seulement avec l'autorisation écrite du conseiller aux études responsable. Important : pour la validation, nous avons besoin d'une confirmation écrite avec le nom de l'enseignant-e, le titre du cours, l'Université, le nombre de crédits, le module et la note finale. Cette confirmation doit être envoyée au conseiller aux études. Enseignements à Berne ou Neuchâtel : inscription au réseau BeNeFri pour le remboursement des frais de déplacement.
Travaux de séminaire	Les travaux de séminaire doivent être écrits dans le cadre d'un séminaire. Délais pour la remise de travaux écrits : 15 février (semestre d'automne) et 15 juillet (semestre de printemps)
Bilinguisme & Mention « Etudes bilingues »	Le bilinguisme est fortement encouragé en Science des religions (voir le Guide point 10). Les examens, les présentations orales et les travaux écrits en Science des religions peuvent être effectués en français ou en allemand, même dans le cadre d'un enseignement donné dans l'autre langue. Les étudiant-e-s qui souhaitent obtenir la mention « bilingue » sur leur diplôme (seulement programme d'études à 120 ECTS) doivent suivre au moins 40% (cela concerne également les travaux écrits) des enseignements dans l'autre langue. Les cours bilingues comptent pour la langue dans laquelle l'évaluation a été effectuée. Conseils : <ul style="list-style-type: none">• Participez dès le début de votre cursus à des unités d'enseignement en allemand• Organisez-vous en « tandem linguistique » (www.unifr.ch/unitandem)• Participez à des cours de langues à l'université.
Programmes d'échange	Consultez les propositions du Service des Relations Internationales (http://www.unifr.ch/international/fr/out) et prenez ensuite contact avec votre conseiller aux études.
Fachschaft	La Fachschaft est la bonne adresse si vous avez besoin d'aide ou pour vous impliquer dans la politique de l'université. Elle organise également des excursions, des conférences, ou encore des fêtes. Contacts : fs-gkr@unifr.ch ou https://www.facebook.com/fs.gkr.unifr

Invitation à l'apéro de début de semestre

Lundi 03 octobre 2022 – Dès 18h
au restaurant *Les menteurs*